

Rapport public Parcoursup session 2023

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables	Jury par défaut	Autres candidats	65	386	231	272	22	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	19	139	83	84	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les 1800 heures d'enseignement et 600 heures de projets tuteurés sont structurées en "modules", et réparties sur trois années (six semestres) et en cinq blocs de compétence. Les disciplines enseignées sont les suivantes :

- Urbanisme opérationnel, environnement et territoires, écologie urbaine, approches spatiales, diagnostic du territoire, méthodologie de projet, architecture, histoire urbaine, droit de l'urbanisme.
- Institutions nationales et européennes, institutions territoriales, instruments de l'action publique.
- Sociologie, ethnologie, sociologie urbaine, méthodes des sciences sociales, techniques d'enquête, démographie.
- Analyse économique, économie publique, économie territoriale.
- Politiques territoriales, politique de la ville, politiques culturelles.
- Organisation, comptabilité, gestion des collectivités locales, gestion des associations, droit social.
- Expression, anglais de spécialité, communication, psychologie, négociation et médiation, éthique et histoire des idées.
- Bureautique, outils d'enquête, géomatique (Systèmes d'Information Géographique).

<https://iut.univ-amu.fr/diplomes/but-carrieres-sociales-villes-territoires-durables-vtd-aix>

Outre des enseignements magistraux et des travaux dirigés, certains enseignements sont dispensés sous forme de projet, en réponse à des commandes professionnelles (provenant d'associations, de villes, d'agglomération ...) permettant une professionnalisation des étudiants dès la première année de BUT.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

L'évaluation pour tous les bacs donne lieu à une note finale qui est calculée de la manière suivante :

- Moyenne générale de la classe de terminale - coefficient 3
- Note de l'épreuve de français au Bac – coefficient 1
- Motivations (lettre et CV) – coefficient 1
- Appréciation du conseil de l'établissement d'origine : bonus 1 à 5 points

Le total final est divisé par 5. Ce qui donne une note sur 20.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission a **examiné 525 candidatures et en a classé 356 (68%) dont 272 en bacheliers généraux et 84 bacheliers technologie (soit respectivement 70% et 60 %)**. Ces candidatures sont souvent de bonnes qualités et bien présentées. Mais le premier constat qui s'impose est le faible taux de confirmation des candidats classés et ce principalement pour ce qui concerne les titulaires d'un **bac techno (14 confirmations sur 84 classés, soit 17%)**.

Ceci explique que malgré le nombre important de dossiers reçus et classés, notre capacité d'accueil théorique (84 places) n'est pas atteinte (**68 étudiants inscrits soit 81%**).

En ce qui concerne la motivation des candidatures, il faut signaler que l'affichage « Carrières sociales » donne une lisibilité incomplète de notre formation et induit en erreur des candidats désireux de poursuivre leurs études dans les métiers de l'animation sociale et culturelle. L'affichage du Parcours Villes et Territoires Durables dans le cadre du bachelor, bien mis en évidence dans les attendus locaux, n'a pas encore permis de limiter les confusions pour garantir un recrutement d'étudiants motivés.

Par ailleurs, trop souvent les candidats ne travaillent pas suffisamment leur projet de formation motivé qui doit absolument être personnalisé (éviter les lettres types), argumenté et doit permettre au candidat de montrer une bonne connaissance de la formation et de sa motivation réelle à la suivre.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Bulletins Fiche avenir	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : disciplines littéraires et en sciences humaines (histoire, géographie, SES, droit...), notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat. Un niveau général correct est attendu dans l'ensemble des matières.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Bulletins Fiche avenir	Appréciations de l'équipe pédagogique.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins Fiche avenir et en particulier « méthode de travail et autonomie »	Assiduité et comportement dans toutes les matières, Une posture plutôt que des compétences, Appréciations de l'équipe pédagogique.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Motivation pour la spécialité : engagement, envie d'apprendre, énergie, etc., Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Activités et centres d'intérêt	Expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (BAFA...).	Important

Signature :

Sophie LENGRAND-JACOULET,
Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
d'Aix-En-Provence